



Mairie
d'Éguilles

DEROGATION DE TONNAGE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION
TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Article 113-2 du code de la voirie routière

Merci de nous retourner ce formulaire au plus tard 10 jours avant le début des travaux à :

Hôtel de Ville d'Éguilles - Services Techniques

Place Gabriel Payeur, 13510 Éguilles

servicestechniques@mairie-eguilles.fr / 04 42 92 69 29

Entreprise bénéficiaire de l'autorisation :

Représentée par : Tél : Portable :

Adresse :

Courriel : Fax :

Maître d'ouvrage (ou propriétaire) :

Tél : Portable : Fax :

Adresse :

Courriel :

Nature de la demande :

Durée prévisionnelle du chantier : Du.....au.....

Autorisation de travaux :

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Permis de démolir

N° Dossier :

Avis favorable du Maire en date du :

Avis du Service Urbanisme